



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 14 janvier 2022

**Monsieur le Maire
Président du CHSCT de la Ville de NICE**

5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 NICE cedex 4

Objet : Centre vaccinal du Palais des Expositions

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de NICE,

Les agents affectés au Centre vaccinal du Palais des Expositions nous ont alerté sur leurs conditions de travail.

Ils sont confrontés à des températures particulièrement basses dans les locaux rendant l'exercice de leurs missions pénibles et délicates.

Samedi, un relevé des températures dans le site a établi que l'ambiance thermique de travail était de 14°.

Comme vous le savez, la réglementation ne détermine aucune disposition sur le confort thermique.

Cependant, l'INRS a établi plusieurs études sur ce sujet.

Dans une publication de décembre 2019, l'institut indique qu'«*un environnement est considéré froid pour une température de l'air inférieure à 18 °C, température à laquelle se déclenchent des déperditions de chaleur supérieures à la normale*».

En deçà de cette température, nos collègues peuvent faire l'objet d'hypothermie légère entraînant des conséquences physiologiques (frissons intenses, hypertension artérielle, tachycardie, amnésie, dysarthrie, confusion, troubles du comportement ataxie, apathie).

Au-delà des risques physiologiques, nos collègues faisant des missions administratives travaillent en gardant vestes, gants, écharpes et bonnets.

Les praticiens éprouvent des difficultés à exercer les vaccinations avec les mains engourdies par le froid. Certains d'entre eux auraient même présenté leur démission à cause des conditions de travail dégradées.

Les usagers doivent se dévêtir pour recevoir l'injection.

.../...

De plus, nos collègues se plaignent de nuisances sonores.

En effet, un bruit, faisant penser au fonctionnement d'une soufflerie, est constant du matin au soir.

Par ailleurs, les employés du Palais des Expositions semblent travailler sur l'éclairage de la salle. Vu la hauteur sous plafond, ils utilisent donc une plateforme élévatrice à moteur thermique. Le bruit de celle-ci est particulièrement inconfortable.

En outre, nos collègues sont exposés aux émanations des gaz d'échappement de cette machine.

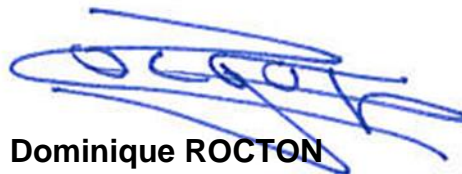
Pour finir, il semble nécessaire, sur certains postes de travail, de réorganiser le câblage électrique afin d'éviter des chutes de plain-pied.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous portez à veiller à l'amélioration des conditions de travail des agents, nous vous remercions par avance des mesures que vous prendrez pour permettre à nos collègues, volontaires pour travailler à la vaccination de nos concitoyens, de réaliser leurs missions dans de meilleures conditions.

Nous restons à votre disposition pour traiter cette situation et, pour le moins, nous attendons que les mesures correctives que vous prendrez, soient communiquées au CHSCT de la Ville de Nice.

Veillez agréer, Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Les élus CGT au CHSCT
Le secrétaire du CHSCT



Dominique ROCTON